

SAINT MARTIN D'AUBIGNY

Bulletin Municipal
OCTOBRE 2 0 1 1

N°44

Edité par
la commune de
Saint-Martin d'Aubigny

Courriel :
Mairie-st-martin-daubigny@wanadoo.fr

Site Internet :
www.mairie-saintmartindaubigny.fr

En couverture :
Notre école à l'ère numérique.
Photos : P. Esnol-Dupré

4ème de couverture
Sur le passage de la ligne 400 000 volts ...
adieu les arbres !
Photos : J. Levavasseur

Mise en page : Bruno Hamel

S O M M A I R E

Le Mot du Maire	p 3
Des nouvelles de la Communauté de Communes	p 4
VOIRIES – TRAVAUX	p 5
Dossiers PAP	p 6
Ligne 400.000 Volts	p 8
Nos habitants	p 9
Regroupement Pédagogique (RPI)	p 10
La page des syndicats	p 11
SIVOM du point Fort	p 13
DIVERS	p 14
- SIATR	
- Affaires Scolaires	
- Manche Numérique	
La page des ASSOCIATIONS	p 15
- A.E.P. Section GYM	
- Comité Saint-Christophe	
- CLUB DES AINES	
- AUBIGNY SPORTING CLUB	
La Vie au Presbytère	p 18
LES DATES À RETENIR	p 19

MOT DU MAIRE

Au cours de ce 2^{ème} semestre 2011, le Conseil Municipal a été appelé à se prononcer sur la réforme territoriale et à traiter différents dossiers avec RTE.

La réforme territoriale, c'est le projet du gouvernement de regrouper les collectivités : Départements et Région, communautés de communes limitrophes, syndicats.

La principale raison évoquée est la réduction des coûts grâce à la mutualisation des moyens (équipements, personnel, etc) et aux économies sur les indemnités des élus.

Élaborée dans les bureaux parisiens, cette réforme ne tient pas compte du rôle de proximité des élus en milieu rural, du bénévolat local et du fonctionnement des départements et des communes qui est à la fois plus efficace et plus démocratique.

Vous verrez au travers de ce journal que nos différentes collectivités ont émis des avis défavorables à cette réforme. Toutefois, nous devons rester très attentifs à son évolution : si elle se poursuit, il faudra tenir compte du fait que les aides devenant de plus en plus rares ne seront attribuées qu'aux regroupements de collectivités et que s'isoler n'est pas facteur de développement.

Toute cette réforme se met en place sans concertation avec les habitants qui n'auront que leur bulletin de vote pour s'exprimer en 2012.

En ce qui concernent les dossiers RTE, la mise en œuvre des mesures compensatoires des futures lignes THT, et notamment l'enfouissement de la ligne 90.000 volts le long de la départementale 900, est en cours. Cet enfouissement, qui se terminera par le retrait de la ligne aérienne actuelle, a eu comme conséquence négative l'abattage d'arbres pour la pose d'un pylône au fond du chemin au niveau de Quelette - pylône provisoire, puisque la convention avec le Parc des Marais prévoit la poursuite de cet enfouissement jusqu'à Périers en 2015. Mais cet abattage est minime par rapport à la coupe prévue dans l'axe des futures lignes THT. Regardez donc bien tous ces arbres : leur durée de vie est limitée, notamment les chênes qui ne sont pas encore arrivés à maturité.

C'est dans ce climat tendu que nous avons préparé les dossiers ouvrant droit au financement PAP (voir journal) et que nous avons demandé un plan de reboisement - en espérant que les propriétaires concernés l'accepteront en pensant aux générations futures.

Je ne vous parle pas des indemnités qui ne remplacent jamais ce qui est perdu.

Ce fut donc, au cours de ce semestre, tout un travail supplémentaire : deux réunions par mois pour le Conseil Municipal, un nombre accru de réunions de commissions, un secrétariat surbooké par les démarches administratives telles qu'arrêtés de voirie, recherches de propriétaires par les sous-traitants de RTE, permis de construire pour les pylônes que l'on va porter à Coutances vu leur volume, et dossiers PAP qui, avec notices, plans du projet, avis des administrations, bilan de financement et documents d'urbanisme, prennent la forme de véritables colis.

Nous continuons cependant à mettre tout en œuvre pour maintenir la vitalité de notre commune au niveau des écoles, des activités agricoles, artisanales, commerciales, des services à la population et nous suivons de très près le chantier des deux logements dans le Bourg et la future extension de l'assainissement collectif au Village Mary.

Joëlle Levavasseur

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes mène un certain nombre de gros dossiers qui nous concernent tous :

- construction d'un bâtiment relais,
- extension de la zone artisanale route de Carentan sur laquelle les établissements Leconte vont s'installer,
- construction d'un Pôle Enfance Jeunesse et Services,
- dossier Agenda 21,
- étude pour une maison médicale,
- projet d'un bâtiment Pôle Solidaire regroupant l'association AFERE, la Croix Rouge et la Banque Alimentaire dans les ateliers Leconte actuels.

Mais en voici quelques uns où notre commune est plus directement impliquée :

LA REFORME TERRITORIALE

L'État ayant décidé de regrouper les communautés de communes, chaque Préfet a donc élaboré un schéma de coopération intercommunale proposant des fusions de communautés de communes. En ce qui nous concerne, la proposition du Préfet de la Manche est de fusionner la communauté de communes Sèves-Taute avec celle de Lessay. Après étude, toutes deux ont délibéré défavorablement et rejettent ce projet de fusion pour différents motifs : bassins de vie différents, problématiques non identiques, pas d'intérêt particulier en matière financière ou de développement local ou d'aménagement structurant de ces territoires, etc.

Les communes sont également appelées à donner leur avis : Le nôtre a été dans le même sens que celui de la Communauté de Communes.

Maintenant, c'est une commission départementale qui va proposer de modifier ou non le projet de schéma départemental de coopération intercommunale qui devra être validé pour le 31/12/2011.

Cette réforme prévoit aussi le regroupement départemental de certains syndicats, notamment les syndicats d'électrification et les syndicats d'incendie. Par conséquent les syndicats locaux sont invités à prendre une décision de dissolution. Par rapport à cette demande, le Syndicat d'Électrification Rurale de Saint-Sauveur Lendelin auquel la commune adhère a émis un avis défavorable. Le conseil municipal a émis le même avis.

PROLONGATION DE L'OPAH RR

La convention d'OPAH est prolongé jusqu'au 31/12/2012. L'objectif est de profiter de la dynamique de cette opération pour continuer les actions menées dans le cadre de la nouvelle politique de l'ANAH à savoir :

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé ;
- La lutte contre la précarité énergétique ;
- L'autonomie dans le logement.

ACHAT D'UN VEHICULE

La Communauté de Communes a acheté une voiture blanche de type Kangoo 7 places.

La commune de Saint-Martin d'Aubigny a racheté l'ancien véhicule : une Ford Courier, 142 000 km au compteur, pour le prix de 1.070 €. Ce véhicule servira aux employés municipaux et notamment à Didier dont le contrat aidé par l'État a été reconduit pour 6 mois sur la base de 24h par semaine.

ACHAT D'UNE BENNE À ORDURES MENAGERES

Depuis le mois de mai, c'est une nouvelle benne qui passe chez vous tous les lundis. Elle a été achetée neuve par la Communauté de Communes pour un montant de 141.000 €.

Pour faciliter son passage, pensez à couper les branches qui gênent.

VOIRIE – TRAVAUX

VOIRIE

Comme cela a été indiqué dans le dernier journal, les travaux sur les voies communales du centre William Harvey (jusqu'au virage après le Centre) et de la rue Cauvet, à la Viclinière, étaient programmés pour 2011; nous y avons ajouté la route de Saint-Christophe (du virage jusqu'à la chapelle).

Après consultation des entreprises, c'est l'entreprise EUROVIA qui effectuera, ou a effectué ces travaux, pour un coût total d'environ 50.000 € HT.

En recettes, nous recevrons le fonds de concours de la Communauté de Communes et la participation de la commune de Marchésieux pour la route du centre William Harvey.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'extension du réseau d'assainissement collectif jusqu'au village Mary sera réalisé prochainement par la SAS Hardy, de Parigny.

Le montant prévisionnel des études et des travaux est de 62.000 € HT.

Les dossiers de subventions ont été déposés auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général ; elles devraient être de 45%, en sachant que la subvention de l'Agence de l'Eau est calculée sur une base maximale de 42.000 €.

Une participation financière correspondant au coût des branchements et du réseau sur la partie privée sera demandée aux habitants de ce village.

Nous avons également prévu l'extension du réseau d'assainissement jusqu'à la Chasse Neuve ; mais comme celui-ci ne peut être financé, pour la partie fonds publics, qu'à hauteur de 10% par le Conseil Général, et que nous n'avons pas de demandes de permis de construire sur cette portion, ces travaux sont différés.

COLOMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR

Le Colombarium et le Jardin du Souvenir ont été mis en place.

Au cours du mois de juillet, les employés communaux ont aménagé le sol ; il ne manque plus que quelques plantations.

Les tarifs sont les suivants :

COLOMBARIUM			JARDIN DU SOUVENIR
<i>Durée</i>	<i>Contenance de la case</i>	<i>Prix</i>	Frais d'entretien et de gravure sur la Plaque du Souvenir :
30 ans	2 urnes	240,00 €	Frais fixes 50,00 € + 5,00 € par caractère gravé
	3 urnes	300,00 €	
50 ans	2 urnes	400,00 €	
	3 urnes	500,00 €	

DOSSIERS PLAN D'ACCOMPAGEMENT DE PROJET (PAP)

Dans le dernier journal, nous vous avons présenté ce plan d'un montant de 347.402,00 € pour notre commune, la décision du Conseil Municipal et les projets pouvant s'inscrire dans ce financement.

Où en sommes-nous au 1/09/2011 pour ces projets devant être déposés en 2011 auprès de RTE ?

Au préalable, il est bon de rappeler que le déblocage de ce fonds par RTE ne peut intervenir qu'au début de construction de la ligne. Pour cette raison, et compte tenu des contentieux en cours concernant les lignes 400.000 volts et ce dispositif PAP, nous ne réalisons actuellement que les travaux qui étaient déjà programmés, tels que les logements du Bourg et le terrain de football.

Les gros dossiers comme le groupe scolaire et l'aménagement du Bourg ne seront engagés qu'après avoir obtenu toute sécurité sur l'obtention de ces fonds. Pour les mêmes motifs, l'ensemble des frais (géomètre, architecte pour les missions avant travaux, études thermiques pour les logements) ont été budgétisés sur 2011

LOGEMENTS DU BOURG

Ce dossier complété par une étude thermique est passé au comité de pilotage du mois de juin. Le montant de l'aide financière est de 71.182,00 €.

Pour ces logements, nous bénéficierons aussi d'une subvention du Conseil Général – le dossier est en cours d'instruction - qui devrait se situer entre 20.000 et 25.000 €.

TRAVAUX ÉGLISE

Pour être éligibles au PAP, les travaux doivent avoir reçu un avis favorable du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Manche (ex Architecte des Bâtiments de France). Nous avons prévu le remplacement des assises du beffroi, une deuxième descente de paratonnerre et la réfection de la toiture nord et des solins. Mais, comme pour la toiture il était préconisé des voliges jointes, des clous en cuivre, une ardoise de 18/27, des traitements à renvers et des faîtières terre cuite non vieillie, entraînant un coût supplémentaire supérieur à 10.000 €, nous avons abandonné cette partie du projet.

- Nous avons donc déposé un dossier de financement total ne concernant que les assises du beffroi et une deuxième descente de paratonnerre répondant aux nouvelles normes pour un montant total de 8.620,20 € HT. Ces travaux seront effectués par l'entreprise Bodet, des Côtes d'Armor.
- Les travaux de la toiture nord de l'église et les solins ont été attribués à l'entreprise Challe, de Périers, pour un montant de 25.805,10 € et bénéficient d'une subvention départementale de 7.742 € ; ils devront être inscrits aux prochains budgets.
- Lors de la préparation de ces travaux, Francis s'est aperçu que deux entourages des abat-son du clocher de l'église étaient fortement endommagés, d'où un risque de détachement de pierres ; une étude (coût + financement) est en cours.

TERRAIN DE FOOTBALL

Les travaux consistent à abattre les conifères existants – le bois, à l'exception des troncs, sera broyé -, à refaire un talus planté et poser un pare-ballon. Un talus planté sera également aménagé au parking.

DOSSIERS PLAN D'ACCOMPAGEMENT DE PROJET (PAP)

Les devis des entreprises Vantomme de Feugères pour l'abattage et le talus, Fatout de la Rondehaye pour le broyage, Nerual pour le pare-ballon et Chauvin de Saint-Martin d'Aubigny pour les plantations, s'élèvent à 9.262 €.

RTE a accusé réception du dossier de financement sur la somme totale et la DDTM (ex DDA et DDE) a donné un avis favorable.

GROUPE SCOLAIRE

L'étude faite par M. Alouane, architecte à Agneaux, concerne la partie ancienne du groupe scolaire. Elle prévoit une isolation extérieure, des menuiseries extérieures avec double vitrage, l'accès handicapés pour les toilettes, un plafond avec éclairage intégré dans la cantine, et la VMC. Le montant total des travaux est estimé à 159.592 €.

Pour l'école et la cantine, nous bénéficions d'une subvention d'Etat de 35.000 €. La commune devant financer au moins 20% des travaux de cette partie, le dossier déposé au titre du PAP s'élève donc à 94.592 €.

LOGEMENT DU PRESBYTÈRE

Ce projet d'économie d'énergie comprend l'isolation du plancher du grenier du Presbytère avec de la ouate de cellulose et le remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries PVC en double vitrage. Cela nous permettra de passer de E à D dans le classement du diagnostic de performance énergétique.

Le devis de l'entreprise Tirard, de Saint-Martin d'Aubigny, s'élève à 27.994,50 €. En y ajoutant les frais d'architecte pour la préparation des données techniques et les travaux de mise aux normes de l'installation électrique par Jacky Giard, la demande de financement porte sur une somme totale de 32.080,5 €.

Ce dossier a été déposée fin juillet.

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Ce dossier est en cours de préparation par le cabinet de maîtrise d'oeuvre SA2E, du Calvados. Sur la base d'études topographiques réalisées par GÉOMAT de Coutances, Julien Hamel, technicien à SA2E, nous a présenté l'avant projet d'aménagement de la partie du Bourg située entre le carrefour et la mairie. Les principaux travaux portent sur la réfection des trottoirs dans le respect des normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'aménagement de la grande place.

A l'occasion de ces aménagements, le réseau d'eaux pluviales doit être refait.

Ce dossier sera présenté pour une demande de financement du solde de l'enveloppe PAP soit une somme avoisinant 130.000 €.

CONVENTIONS AVEC RTE

Convention pour le passage des lignes 400 000 volts

Comme pour les autres propriétaires concernés par le passage des lignes 400.000 volts, RTE a rédigé des conventions qui nous ont été données à signer : elles prévoient le montant des indemnités pour le passage de l'ancienne ligne THT (Launay-Taute) et de la nouvelle (Oudon-Taute). Ces indemnités couvrent les dommages permanents concernant :

- l'implantation de deux pylônes, montant évalué à 3.216 €.
- le surplomb correspondant à une bande de 100 mètres de part et d'autre des lignes : montant évalué à 800 €.

DOSSIERS PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET (PAP)

- l'abattage de 28 arbres (chênes, saules, charmes, mélèzes), montant évalué à 2.039 €.

Comme cette dernière indemnité est calculée en fonction d'un nombre maximum d'arbres à abattre et qu'un expert doit passer afin de déterminer les arbres qu'il est réellement nécessaire de couper, le Conseil a décidé de surseoir à la signature de la convention dans l'attente de son passage, avec l'espoir de voir diminuer le nombre d'arbres à couper.

Convention : étude expérimentale de reboisement

La commune a demandé à RTE de mettre en place un programme de reboisement pour conforter les haies afin de limiter l'impact visuel des lignes THT. RTE a confié cette mission à la Chambre d'Agriculture. Le technicien de la Chambre a pour mission de recenser les haies concernées, de contacter les propriétaires des parcelles pour leur accord, et de déterminer avec eux les essences à planter. RTE prend totalement en charge ce plan de reboisement dont la première tranche est prévue à l'arrière saison prochaine.

Nous vous avons déjà invités à venir, au mois d'août, découvrir ce plan en mairie en présence du technicien.

Si vous n'êtes pas venus et pensez être concernés, signalez- le en mairie ; nous ferons remonter le message.

CONSTRUCTION DE LA LIGNE 400.000 VOLTS

Une réunion a été organisée par RTE pour les exploitants agricoles le 15 septembre 2011.

En voici le compte rendu :

- Les travaux seront assurés par l'entreprise OMEXOM pour la partie aérienne et par l'entreprise SPIE pour la partie fondations.
- Le planning prévisionnel des travaux est :
 - ⑩ Aménagements des accès de septembre 2011 à janvier 2012
 - ⑩ Fondation des pylônes : novembre 2011 à juin 2012
 - ⑩ Assemblage et levage des pylônes : novembre 2011 à août 2012
 - ⑩ Déroulage des câbles : d'avril à décembre 2012
 - ⑩ Mise en service : décembre 2012
 - ⑩ Dépose et remise en état des sols et chemins : 1^{er} trimestre 2013
- Les travaux de coupe des arbres ne seront pas réalisés avant février 2012, une étude sur les espèces protégées devant être effectuée au préalable.
- Pour l'assemblage des pylônes, l'entreprise OMEXOM fera appel à de la main d'œuvre locale auprès de l'agence intérimaire ADECCO.
- Les préjudices visuels ne seront évalués qu'après la pose de la ligne. Ces évaluations ne seront effectués que pour les maisons se situant dans une bande de 200 mètres ; pour les autres, les propriétaires devront en faire la demande.

NOS HABITANTS

LES NAISSANCES

Noé DUVAL,

Né le 20/04/2011, fils de Clément Duval et de Aline Dubourg – 6, la Bretonnière.

Joris FLEURY,

Né le 26/05/2011, fils de Cyril Fleury et de Laëtitia Horel – 5^{bis}, la Viclinière

Louane ANGOT,

Née le 15/07/2011, fille de Jérémy Angot et de Sophie Vérel – 13c le Vieux bourg

Lili-Rose KOELLSCH,

Née le 08/09/2011, fille de Damien Koellsch et de Mélanie Chalenton – 6, le Jardinot

LES NOUVEAUX HABITANTS

Magali Monvoisin, Gérard Trouvé et Nathan né en mai 2010 - 1 la Murette

Magali et Gérard ont acheté la maison de Jean-Pierre Duval et de son épouse. Ils cherchaient une maison sur le secteur pour s'installer entre leurs lieux de travail respectifs : Hébécrevon et près de Barneville Carteret.

Joëlle et Michel ont fait la connaissance de leurs famille et amis lors du baptême civil du petit Nathan.

LES LOCATAIRES DES LOGEMENTS COMMUNAUX :

Sandra Hurel et Aurélien Lemarchand à la Briqueterie située à mi-chemin entre leur travail à Bretteville-sur-Ay et Sainteny (à la boucherie).

Gaëlle Cornière, Jean François Juhel et leurs deux enfants (ex-locataires au Rosty) au logement de l'école laissé libre par Magali et Jacky qui ont acheté la maison de Ferdinand Lenoël.

Quentin Leconardel au logement du Bourg. Etant commercial à Agrileader, les agriculteurs auront peut-être l'occasion de le rencontrer.

Les loyers mensuels de ces trois logements sont respectivement de 450 €, 450 € frais de chauffage compris, et 360 €.

Elodie et Maxime Larose - le Rosty

La famille Gay a quitté la maison de Renée et Gaston Vildey pour sa nouvelle propriété sur Marchésieux. Elodie et Maxime ont emménagé début août.

Maxime, originaire de Saint-Aubin du Perron est déjà bien connu et, ici, ils seront tous les deux près de leurs copines et copains.

UN JEUNE AGRICULTEUR

Clément Duval s'installe à partir du 1er octobre en EARL – la Duvalerie - sur l'exploitation agricole située à la Bretonnière. François, son père, prend sa retraite.

La commune lui loue 1ha 29a 72ca exploités auparavant par François.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE (RPI)

Téléphone : Marchésieux : 02.33.47.92.01
Feugères : 02.33.76.10.65
Saint-Martin d'Aubigny : 02.33.46.34.45

Répartition des enseignants par commune pour cette année 2011/2012 :

Enseignant	Commune	Cours	Nombre d'élèves
Mme Nicole LEBEURIER	Marchésieux	TPS-PS	26
Mme Céline TIRARD	Marchésieux	MS-GS	28
M. Benoît ALLIX	Marchésieux	GS-CP	26
Mme Manon LENOIR	Saint-Martin d'Aubigny	CP-CE1	24
Mme Patricia ESNOL-DUPRÉ	Saint-Martin d'Aubigny	CE1-CE2	26
Mme Anne-Marie MORIN	Feugères	CE2-CM1	26
Mme Catherine OURRY	Feugères	CM2	25

Soit au total, **181 élèves** se répartissant ainsi :

Saint-Martin d'Aubigny : 55 élèves
Feugères : 33 élèves
Marchésieux : 92 élèves
Lozon : 1 élève

Inscriptions nouvelles pour Saint-Martin d'Aubigny :

Nom	Adresse
FLEURY Anaïs	La Viclinière
LENOËL Lili-Rose	<i>Prochainement</i> au Vieux Bourg
LEFEVRE Alice	Le Vert Mané
JUMEL Célia	Village de l'Église (<i>logement de l'école</i>)
COQUELIN LÉNA	Village de l'Église
CASTEL Louise	Le Clos Ange
ANGOT Maëlle	Le vieux Bourg
LEVILLAIN Théo	Les Jardins
LEBRUN Zoé	Rue de l'École aux Filles

LA PAGE DES SYNDICATS

SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE ET RURAL DU PAYS DES MARAIS (SIATR)

A noter, son adresse mail : **SIATR@orange.fr**

Analyses au Plan d'Eau

Les analyses de l'eau du plan d'eau révèlent la présence de cyanobactéries :

Ce sont des algues microscopiques qui se développent dans les eaux douces, peu profondes, tièdes, calmes et riches en nutriments.

Ce phénomène n'est pas récent ; en effet, les analyses effectuées par la DASS entre 2003 et 2009 en révélaient déjà des quantités dépassant la norme autorisée. Cependant, leur présence n'est pas toujours synonyme de dangerosité car elles sont de plusieurs types ; le critère le plus important est la quantité de cyanobactéries toxiques.

Lors de la première analyse, leur nombre total dépassait largement la norme mais les cyanobactéries toxiques était en quantité relativement faible par rapport aux autres années.

La présence de ces cyanobactéries est régulière dans les plans d'eau où l'eau est stagnante, aussi, pour augmenter les apports d'eau courante, Francis a bloqué le ruisseau qui passait à côté du plan d'eau afin de le rediriger dans le plan d'eau et un « moine » a été construit par les employés municipaux.

A la deuxième analyse, le nombre total de cyanobactéries était toujours au-dessus de la norme mais toutes étaient toxiques. Devant cette situation, nous avons demandé l'avis de l'ARS (Agence Régionale de la Santé : ex DASS) qui nous a indiqué que les résultats étaient cohérents avec ceux constatés les années précédentes et que, par conséquent, les recommandations étaient analogues à celles des années précédentes à savoir, interdiction de baignade et d'activités nautiques pouvant entraîner des risques d'immersion.

L'arrêté du Maire indiquant qu'il faut éviter tout contact prolongé avec l'eau lors de l'activité pédalos, est donc maintenu.

Pour compléter ces analyses le syndicat a également fait effectuer différents prélèvements : à la sortie de la lagune du Centre William Harvey, dans le creux où passent les eaux de lavage du golf, dans un autre creux qui débouche dans le plan d'eau, et à l'arrivée des ruisseaux, pour détecter d'éventuelles pollutions.

L'ARS nous a indiqué qu'en raison du faible débit au mois de mai, elle devrait effectuer de nouveaux prélèvements en septembre pour mesurer l'ammonium et le phosphate présents dans les rejets en provenance de la station de lavage des équipements du golf, et l'ammonium dans le ruisseau alimentant le plan d'eau.

Nomination d'un nouveau vice- président

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent journal, la commune de Feugères a adhéré au SIATR. Pour qu'elle soit représentée au niveau du bureau, Roland Lepuissant de Marchésieux a démissionné et c'est Philippe L'Hullier qui a été élu.

La Présidente, Joëlle Levavasseur est donc assistée de deux Vice-Présidents : René Lamazure, de Marchésieux, et Philippe L'Hullier, de Feugères.

Philippe a pour première tâche de refaire les photos d'oiseaux ou de palmipèdes sur les panneaux autour du plan d'eau.

LA PAGE DES SYNDICATS

Réforme territoriale

Le syndicat était aussi invité à donner son avis sur le projet du Préfet de regrouper les communautés de communes de Lessay et de Périers (voir article « des nouvelles de la Communauté de Communes ») même s'il n'était pas directement concerné par la réforme territoriale.

L'avis a été défavorable à la majorité.

Cette réforme territoriale prévoit aussi la possibilité de se regrouper entre communes limitrophes pour former une « commune nouvelle ». Pour avoir toutes les informations, nous avons demandé à Mairie Conseils de venir présenter à nos trois Conseils Municipaux les modalités de constitution, le fonctionnement et la fiscalité d'une « commune nouvelle ».

Cette réunion a eu lieu le 31 août au bâtiment d'accueil de la Base de Loisirs.

SYNDICAT DES AFFAIRES SCOLAIRES

Subvention exceptionnelle pour la cantine

Pour permettre l'équilibre des comptes de l'association de la cantine de Marchésieux, une subvention exceptionnelle de 3 000 € a été versée.

Secrétariat

A partir du 1^{er} septembre 2011, Véronique Langevin ayant souhaité arrêter le secrétariat du syndicat à la suite d'une augmentation de son temps de travail chez d'autres employeurs, c'est Delphine Dupont qui la remplacera.

Delphine tient déjà le secrétariat du SIATR et a assuré le remplacement à la mairie pendant les congés du mois d'août.

Participation de la commune

Le Syndicat des Affaires Scolaires gère toute la partie fonctionnement et l'investissement pour le mobilier intérieur des écoles. Chaque commune verse une contribution au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

Pour notre commune, le montant 2011 s'élève à 20.492 €.

SYNDICAT MANCHE NUMERIQUE

Le Syndicat MANCHE NUMERIQUE nous a indiqué la couverture en numérique et téléphonique de notre commune.

- Pour le numérique, la couverture est supérieure à 5 Mbits/s pour la partie proche de Périers et pour une bande allant du Bourg vers Marchésieux ; elle est supérieure à 2 Mbits/s sur le reste du territoire communal.
- Pour le téléphone, les réseaux ORANGE et BOUYGUES couvrent tout le territoire ; celui de SFR comporte une zone d'incertitude vers Feugères.

LE SIVOM DU POINT FORT

Les déchets électriques et électroniques collectés en déchèteries

Depuis fin 2010, un nouveau service est proposé sur l'ensemble du réseau des déchèteries. Il s'agit de la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (appelés aussi DEEE ou D3E).

Objectif : participer à collecter et valoriser les 20 kilos de déchets électriques et électroniques jetés, en moyenne par an et par habitant.

Qu'est-ce que les DEEE ?

Ce sont les appareils qui fonctionnent à l'énergie électrique, sur secteur, piles ou batteries tels que (liste non exhaustive) :

- ⑩ les appareils électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle, cafetières, aspirateurs...)
- ⑩ les appareils de cuisson (fours, plaques de cuisson, micro-ondes...)
- ⑩ les appareils de conservation (congélateurs, réfrigérateurs...)
- ⑩ les appareils audiovisuels (télévision, magnétoscope, hi-fi...)
- ⑩ l'équipement informatique et bureautique (ordinateurs, téléphonie, imprimantes, télécopieurs...)
- ⑩ les jeux et jouets (consoles, voitures téléguidées...)
- ⑩ les outils de bricolage ou de jardinage (perceuses, tondeuses électriques...)
- ⑩ les sources lumineuses (lampes à économies d'énergie, tubes fluo, néons...)

Que deviennent-ils après avoir été déposés en déchèterie ?

Si l'appareil est encore en état de fonctionnement ou facilement réparable, il va être stocké puis acheminé vers des associations de réemploi, comme Tri-Tout Solidaire.

Dans le cas contraire, les DEEE sont stockés à la déchèterie en quatre familles distinctes : à chacune correspond une filière de traitement. Eco-Systèmes, partenaire du Point Fort Environnement, les prend ensuite en charge et les achemine vers des centres de traitement où ils sont débarrassés de leurs composants polluants et valorisés sous forme de matière première ou d'énergie.

Les autres solutions pour les DEEE :

- ⑩ Les déposer directement dans une association de réemploi.
- ⑩ Les faire reprendre par le distributeur lors de l'acquisition d'un nouvel appareil. En effet, dans le cadre du « un pour un » lorsque l'on achète un nouvel appareil, le distributeur est tenu de récupérer l'appareil usagé.

Point Fort Environnement
50620 Cavigny
Tél : 02 33 77 87 00 - Télécopie : 02 33 77 87 09
www.smpf50.fr

Horaires d'ouverture des déchèteries

Saint-Lô : lundi au samedi
9h-12h et 14h-18h

Carentan : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
9h-12h et 14h-18h.

St-Sauveur-Lendelin : lundi et jeudi 9h-12h, mercredi 14h-18h et samedi 9h-12h et 14h-18h

Marigny : lundi, mercredi et samedi 9h-12 et 14h-18h.

Tessy-sur-Vire : lundi, mercredi et samedi 9h-12h et 14h-18h.

St-Clair-sur-Elle : mardi, jeudi et samedi 9h-12h et 14h-18h.

Le Désert : lundi et vendredi 9h-12h, mardi 14h-18h et samedi 9h-12h et 14h-18h.

Pont-Hébert : lundi, mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 9h-12h et 14h-18h.

Villedieu-les-Poêles : lundi, mercredi, vendredi et samedi 9h-12h et 14h-18h.

Condé-sur-Vire : lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h.

Périers : lundi et vendredi 14h-18h, mercredi 9h-12h et samedi 9h-12h et 14h-18h.

St-Martin-de-Bonfossé : mercredi 14h-18h, lundi et samedi 9h-12h et 14h/18h.

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

**Renseignements :
0800 05 33 72.**

D I V E R S

ESPACE INFO ENERGIE

Si vous souhaitez des conseils de qualité, indépendants et gratuits sur l'énergie pour votre habitat, vous pouvez vous rendre à l'**Espace Info Énergie** tenu par « les 7 Vents du Cotentin », 62, rue Gambetta 50200 Coutances - Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Tél 02 33 19 00 10

Gratuitement, l'espace info énergies :

- Donne des conseils techniques sur l'énergie, personnalisés et adaptés à un projet de construction neuve ou de rénovation (par téléphone ou sur rendez-vous)
 - Informe sur les aides financières existantes (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt, aides régionales et locales)
 - Fourni une documentation technique adaptée.

TAUX D'IMPOSITION DE NOTRE COLLECTIVITÉ

Le tableau ci-dessous récapitule les moyennes existantes sur notre canton – *Périers et la Communauté de Communes ne sont pas incluses.*

	Taxe d'Habitation	Taxe Foncier Non Bâti	Taxe Foncier Bâti	Cotisation Foncière des Entreprises
Taux St Martin d'Aubigny	11,45	9,64	22,73	17,04
Moyenne des taux	12,56	10,66	26,50	15,06
Taux le plus bas	7,96	5,48	13,12	11,39
Taux le plus haut	15,96	16,02	39,65	17,81

AIDE DU CONSEIL GENERAL dans le cadre de sa politique JEUNESSE et EDUCATION

Le Conseil Général lance à compter de cette rentrée scolaire le dispositif « **SPOT 50** ».

L'objectif est de faciliter, pour tous les jeunes de 11 à 15 ans, la découverte et la pratique en famille d'activités culturelles, sportives et de loisirs, grâce à un accompagnement financier.

Adhésion à un club sportif, une école de musique ou d'arts plastiques, entrée à la piscine, au zoo ou au musée, festival spectacle, cinéma, manifestation sportive ou transport...sont autant de sources d'épanouissement auxquelles chaque jeune doit pouvoir accéder.

Sous forme de chéquier nominatif, « SPOT 50 » offrira des réductions d'un montant total de 100 € sans poser d'exigences sur le parcours scolaire, sans distinction de ressources, moyennant une participation des familles de 10 euros.

Valable de septembre 2011 à août 2012, « SPOT 50 » est disponible à l'achat sur le site internet du Conseil Général dédié aux jeunes : t-jeune.manche.fr

Association AIDE et INTERVENTION à DOMICILE

Vous avez besoin d'aide à domicile pour aider votre famille à faire face à un événement (maladie, hospitalisation, naissance, séparation, reprise d'activité...), vous soutenir dans la prise en charge d'un proche dépendant, prendre soin d'un enfant ou d'un adulte handicapé, s'occuper d'une personne âgée, vous seconder dans les tâches ménagères, garder vos enfants...

Nous assurons ces services 7 jours/7 avec des personnels qualifiés et encadrés par des responsables. Pour garantir la continuité du service, ces responsables sont toujours joignables.

Notre association étant conventionnée par le Conseil Général, la CAF, la MSA et l'Agence Régionale de Santé, il est possible d'obtenir des aides pour financer nos interventions.

*Prenez contact avec nous : Association AIAD Manche, 48 rue de Tourville BP 133 50201 Coutances
Tél : 02 33 45 14 82 mail : a.domicile.coutances@orange.fr Site internet: www.alad-manche.fr*

LE COMITE SAINT CHRISTOPHE – Pèlerinage du 24 juillet 2011

<p>C'est le dimanche 24 juillet que s'est déroulé le pèlerinage Saint-Christophe. De nombreux pèlerins se sont rassemblés à la Chapelle, autour de l'Abbé Desvages accompagné de l'Abbé Stéphane Lair, curé doyen de Carentan.</p>	<p>La messe, au cours de laquelle les enfants sont mis sous la protection de Saint Jean le Fort et les conducteurs de tous véhicules sous la protection de Saint-Christophe, fut suivie du repas sous tente, organisé par le Comité</p>
--	---



REJOIGNEZ NOUS A LA GYM DE SAINT-MARTIN D'AUBIGNY

Les cours de gym ont repris le mardi **13 septembre à 19h30** à la salle des fêtes. Les séances sont animées par Claudia Flowers.

Les activités sont variées (step, gym au sol, jeux de ballons, cerceaux.....) et se font en musique.

La cotisation annuelle est de **67 €**.

Demi-tarif pour les personnes travaillant de nuit une semaine sur deux.

Téléphone 02.33.45.39.87 ou 02.33.46.11.06

LE CLUB DES AÎNES

<p>Après un été et un début septembre maussades, la fin du mois s'annonce très belle, autrement dit l'été de la St Michel.</p> <p>La sortie d'une journée nous a conduits à l'île de Bréhat. Cette petite île, au large de Paimpol, se visite à pied, ce qui est très agréable par beau temps. Après un très bon déjeuner, encore une balade à travers l'île puis retour à St Martin où nous attendait un repas froid pour finir cette agréable journée.</p> <p>Le grand voyage, nous a transportés en Camargue à environ 1200 km de chez nous. Du Pont du Gard à Uzès, de Nîmes à Aigues Mortes puis Port Grau, des Saintes Maries de la Mer à Arles, avec le soleil du sud en prime, ce très beau voyage nous a comblés.</p> <p>Nous avons fait 2 piqueniques : A la Maison de la Brique avec les marcheurs du Club des Amis</p>	<p>du Mercredi, et au mois d'août à Millières.</p> <p>Fin septembre nous avons fait un repas à la Cale de Blainville suivi d'une marche en plein soleil.</p> <p>Le jeudi 6 octobre, nous avons reçu les marcheurs des Randos Bretevillaises pour une grande balade de 12 km.</p> <p>Et comme toujours :</p> <ul style="list-style-type: none">• les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois marche• les 2^{ème} et 4^{ème} jeux à la salle du club. <p>Nous nous retrouverons le dimanche 11 décembre 2011 à la salle polyvalente pour le traditionnel repas de Noël et l'Assemblée Générale.</p> <p>En attendant le prochain journal, le bureau du Club vous souhaite un bon hiver.</p>
--	--

AUBIGNY SPORTING CLUB

Bilan de la saison 2010- 2011

☞ L'équipe 1A termine 4^{ème} sur 12 équipes dans son groupe de 3^{ème} Division avec 11 victoires, 4 matches nuls et 7 défaites.

Belle performance de cette équipe qui a évité la relégation la saison précédente, mais il est vrai qu'à l'inter saison l'effectif de joueurs s'est étoffé en qualité.

☞ L'équipe 1B en entente avec Saint-Aubin du Perron termine elle aussi 4^{ème} sur 9 équipes dans son groupe de 4^{ème} division, avec 6 victoires, 3 matches nuls et 5 défaites.

Beau parcours également pour notre équipe réserve tributaire de l'équipe fanion.

☞ Comme à son habitude, l'ASC tient à remercier les dirigeants, joueurs et bénévoles pour leur participation aux différentes manifestations et les dons de toutes sortes.

☞ Un grand merci à la commune et aux agents communaux pour l'entretien du terrain et la subvention annuelle.

Saison 2011– 2012

☞ **Composition du Bureau**

Président d'Honneur	:	Gaston SAUVAGE
Président	:	Christian VILDEY
1 ^{er} Vice Président	:	Denis POULAIN
2 ^{ème} Vice Président	:	Claude GROULD
Secrétaire	:	Julien GRISEL
Secrétaire Adjoint	:	Alain CHARDOT
Trésorier	:	Bertrand SAUVAGE
Trésorier Adjoint	:	Christian VILDEY
Membres	:	Maurice VILDEY, Michel HOUSSIN, Mickaël LEBRUN, Richard COLLETTE, Benoît CAPELLE, Julien SCELLES et Les nouveaux dirigeants : Dimitri VILLALARD, Guillaume AVICE et Eric DORLÉANS.

☞ **Arbitres officiels du Club** : Jacky LESAGE et Richard COLLETTE

☞ **Entraîneur** : David COQUELIN

☞ **Coach équipe 1A** : Mickaël LEBRUN

☞ **Coach équipe 1B** : Julien SCELLES

☞ **Les nouveaux joueurs** : David COQUELIN et Gérald TROUVÉ.

L'ASC se réjouit de l'arrivée de trois nouveaux jeunes dirigeants et d'un nouvel entraîneur, David COQUELIN, titulaire aussi d'une licence de joueur, tout comme Gérald TROUVÉ qui habite la Murette à Saint-Martin.

Les effectifs du Club passent de 12 à 15 dirigeants et de 30 à 26 joueurs.

Engagements pour la saison 2011-2012 : 1A en 3^{ème} Division
1B en 4^{ème} Division (en entente avec Saint-Aubin du Perron et l'ELHF).

Les travaux au terrain

- ✓ Les filets des buts ont été changés et posés avec un système de relevage pour faciliter la tonte.
- ✓ Suite aux nombreux vols, les portes ont été renforcées et le plafond de la réserve a été bétonné.

- ✓ Le filet pare ballons, côté route communale, a été posé après l'abattage des sapins.
- ✓ Reste l'arrachage des souches des conifères et la réalisation d'un talus surplombé d'une haie bocagère.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ces travaux.

Christian VILDEY, Président

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des rencontres pour la saison en cours

Dates matchs aller		Dates matchs retour
11-09-2011	Aubigny 1A – Périers 1B Saint-Hilaire Petitville 1C – Aubigny 1B	27-05-2012
18-09-2011	ES des Marais - Aubigny 1A Aubigny 1B – ES des Marais 1B	20-05-2012
25-09-2011	ES Pirou – Aubigny 1A Aubigny 1B – Saint-Jean de Daye	05-02-2012
09-10-2011	Aubigny 1A – Vesly-Laulne 1B Vire Joigne Marigny 1C – Aubigny 1B	04-03-2012
23-10-2011	Picauville 1B – Aubigny 1A Aubigny 1B – CA Pontois 1C	11-03-2012
30-10-2011	Aubigny 1A – Denneville Saint-jean des Baisants 1C – Aubigny 1B	18-03-2012
05-11-2011	Lessay 1B - Aubigny 1A	25-03-2012
06-11-2011	Aubigny 1B – Montmartin-en-Graignes	
13-11-2011	Aubigny 1A – Saint-Hilaire Petitville 1B	31/03/12
	US Semilly St André - Aubigny 1B	01-04-2012
27-11-2011	Aubigny 1A – AS Plain Cotentin 1B Carentan 1D - Aubigny 1B	22-04-2012
04-12-2011	Carentan 1C – Aubigny 1A Aubigny 1B – Exempt	29-04-2012
15-01-2012	Aubigny 1A – Auvers Baupte 1A Auvers Baupte 1B – Aubigny 1B	06-05-2012

DATES A RETENIR :

25-02-2012 : Soirée POULE AU POT

17-05-2012 : TOURNOI DE SIXTE

LA VIE AU PRESBYTERE

Si je me reporte aux années où j'ai quitté l'école – 1929 – le village de l'Eglise a été totalement transformé, et amélioré.

Je n'ai eu qu'un instituteur, M. Gosselin, arrivé à Saint-Martin en 1912, ainsi que l'institutrice, Melle Harasse, qui restèrent en fonction jusqu'à leur retraite.

Il en fut de même pour l'abbé Louis Voisin, nommé à Saint-Martin en 1912, jusqu'en 1944, suite au bombardement du Bourg, le 27 juin 1944.



Un grand jardin, parfaitement entretenu, faisait partie du Presbytère, coupé en deux par une « Douve », elle même coupée par une allée centrale que M. le Curé empruntait, chaque matin, pour aller à l'Eglise dire sa messe de 7h00 pour les défunts.

Or, chaque année, en mars, nous étions quelques jeunes qui allaient « faire les pommes de terre » au jardin de M. le Curé, notamment Camille Piquet, le «bedeau» qui sonnait l'Angélus matin, midi et soir, et aussi Marcel Lecler de l'Auvrière, Louis Vildey, qui était chez sa tante Clémentine à la Bottelière, Emile Marie et moi-même.

Et le midi, nous déjeunions au Presbytère avec M. le Curé, qui avait déjà, à l'époque, un poste radio fonctionnant sur accus et captant parfaitement Radio Paris.

Auparavant, Pierre Groult qui habitait là où habite Mme Denise Desmottes, apportait un banneton de fumier, déclamé dans le pré tout à côté du jardin.

M. le Curé avait une servante, qui fut remplacée, je ne saurais dire la date, par Melle Alice Salmon, une charmante dame, qui nous faisait le catéchisme et que nous aimions bien.

Malheureusement, après le débarquement des Alliés, cette dame dut se rendre chez M. et Mme Pierre Groult, déjà cité, pour récupérer une montre ; une fois rentrée, elle s'assoit devant la fenêtre de la cuisine et, tandis que deux avions se bagarraient dans le ciel, une balle de l'un d'eux vint la toucher à la tête ; c'était le 27 juin 1944 (*c'est ce jour là qu'eut lieu le bombardement du Bourg d'Aubigny...*).

Gaston SAUVAGE

DATES A RETENIR

dimanche 23 octobre 2011	Repas des CLASSES
dimanche 6 novembre 2011	Randonnée organisée par l'ATPM (Association du Tourisme Pédestre de la Manche). Rendez-vous à 09h30 Place de l'Eglise
vendredi 11 novembre 2011	Cérémonie au Monument aux Morts à 12h, suivie d'un vin d'honneur
samedi 3 décembre 2011	Repas de la CHASSE
dimanche 11 décembre 2011	Repas de Noël du CLUB des AÎNÉS
samedi 17 décembre 2011	Animation de NOËL pour les enfants à 15h Spectacle à 15h30 : « les Saltimbrés » Lectures Circassiennes. *
dimanche 8 janvier 2012	VŒUX du MAIRE, le matin à 11h
samedi 14 janvier 2012	GALETTE des ROIS à 15h pour les habitants de plus de 60 ans et les adhérents au Club des Aînés
samedi 25 février 2012	Soirée organisée par l'Association de FOOTBALL
dimanche 25 mars 2012	Repas de Printemps du CLUB DES AÎNÉS
dimanche 22 avril et dimanche 06 mai 2012	ÉLECTION PRESIDENTIELLE

** Nous invitons les parents à venir préparer l'animation de Noël
le mercredi 2 novembre 2011 à 20h30
- salle de réunion de la Mairie -
En comptant sur leur participation.*

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Si cela n'est pas déjà fait, pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales
avant le 31 décembre 2011.

Attention, n'attendez pas la dernière semaine !

Il y a deux élections importantes en 2012 : présidentielle et législatives.